

Le secteur sanitaire tunisien et les opportunités d'investissement

Hammamet , 25 Juin 2009

Introduction

La santé constitue un axe stratégique dans les plans de développement. La priorité est accordée à ce secteur vital en vue de :

- améliorer les conditions et la qualité de la vie des citoyens.**
- doter le pays d'une infrastructure moderne qui contribue à la réalisation des objectifs de développement économique et social.**

Des efforts immenses ont été et continuent à être consentis par la Tunisie , d'où un classement favorable :

➔ 10^{ème} rang mondial en termes d'accroissement de l'indicateur du développement humain pendant les 20 dernières années. (IDH = 0,777 en 2008 contre 0,662 en 1990).

➔ 27^{ème} rang mondial pour l'indicateur de développement de l'enfant (Rapport International Save the Children 2008)

➔ 27^{ème} rang sur 134 pays en termes de santé (Rapport de DAVOS 2008-2009)

La politique sanitaire de la Tunisie accorde une importance capitale à la fois au développement et à la mise à niveau du secteur public de la santé et à l'accroissement du rôle et de la contribution du secteur privé à la réalisation des objectifs du secteur et du développement du pays.

- **En introduction à ce panel, je me limiterais à exposer brièvement deux points:**

➔ **La promotion de la contribution du secteur privé à la réalisation des objectifs du secteur de la santé.**

➔ **La stratégie nationale de promotion des investissements et des exportations des services de santé.**

Premier point

*La promotion de la contribution du
secteur privé à la réalisation
des objectifs du secteur de la santé*

- Des choix stratégiques ont été arrêtés: la priorité accordée à la santé dans la politique du développement, l'amélioration de la contribution du secteur privé à la politique de santé, la promotion de l'investissement, l'accroissement des exportations des services de santé.
- La concrétisation de ces choix a été facilitée notamment par:
 - l'organisation du secteur privé dans le cadre d'une meilleure *complémentarité avec le secteur public; ce résultat a été obtenu grâce à la normalisation des infrastructures, des équipements, des ressources humaines, de certaines prestations comme l'hémodialyse, et à l'organisation des professions de santé.*
 - La mise en place d'un système d'incitation à l'investissement privé : avantages communs et avantages spécifiques ([Annexe 1](#))

- *Une politique d'instauration progressive de la vérité des prix des médicaments*
- *La régulation du prix des prestations de soins (nomenclature des actes professionnels, tarifs, conventionnement)*
- *Le développement des ressources humaines*
- *La promotion de la qualité des services*
- *Un respect rigoureux des principes de l'éthique médicale.*

L'évolution des indicateurs de l'investissement dans le secteur traduit une grande réactivité du secteur privé:

Evolution de l'investissement privé

	VOLUME M.D.
8^{ème} plan (1992 – 1996)	140
9^{ème} plan (1997 – 2001)	216
10^{ème} plan (2002– 2006)	385

Le 11^{ème} plan (2007-2011) enregistre un excellent démarrage puisque, en deux ans (2007-2008), les investissements réalisés ont atteint les 212 M.D.

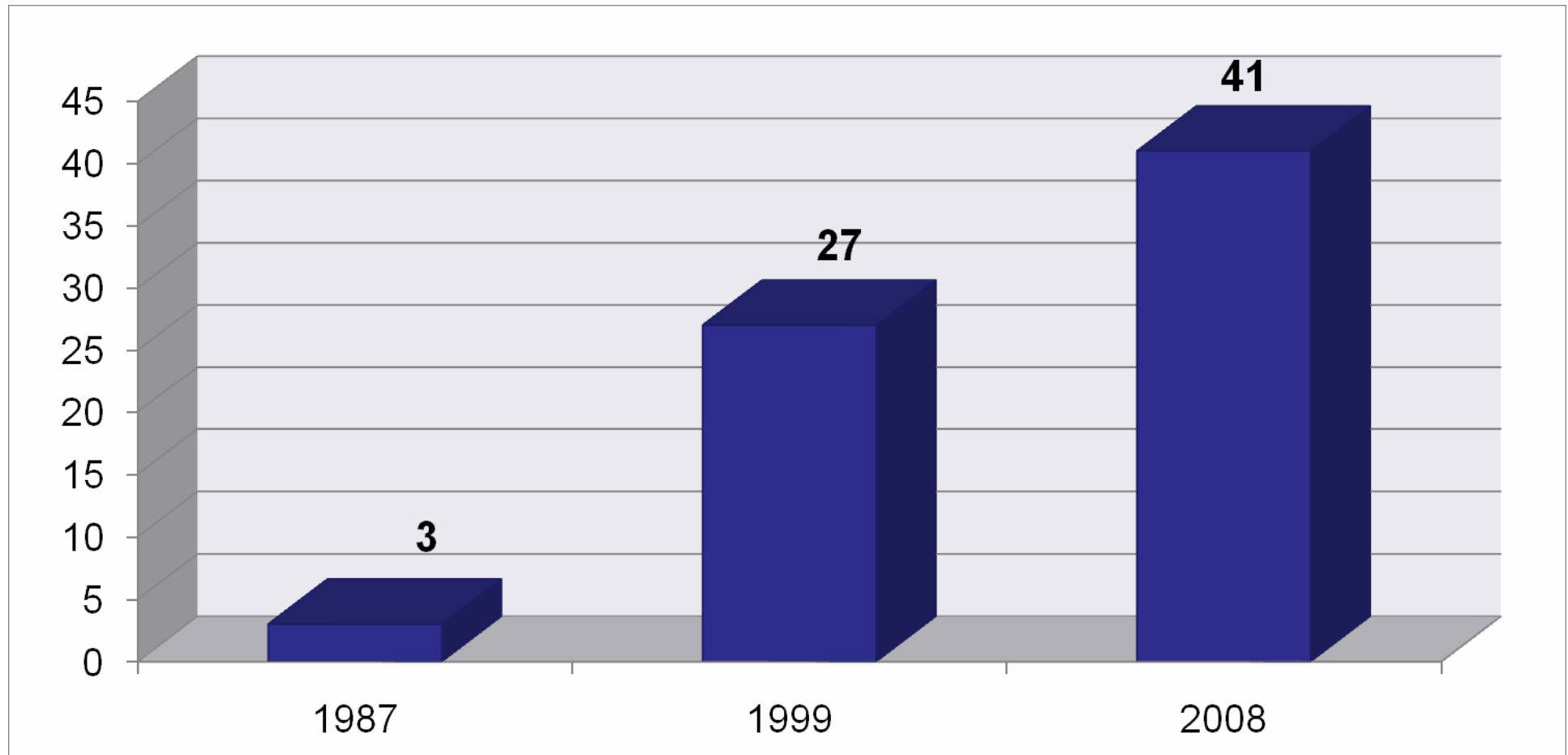
Cette évolution des investissements a contribué au développement de l'infrastructure sanitaire privée:

	1987	2008
Cliniques mono et pluridisciplinaires	28	117 (dont 41 centres de radiologie)
Lits d'hospitalisation	1374	2747
Cabinets médicaux	1374	5368 (dont 2848 Spécialistes)
Cabinets de médecine dentaire	561	1808
Centres d'hémodialyse	13	99
Centres de thalasso thérapie	-	33
Stations thermales	3	4 + 10 projets en cours

Equipement du secteur en moyens techniques lui permettant d'améliorer la qualité des prestations de soins, notamment dans les domaines de pointe :

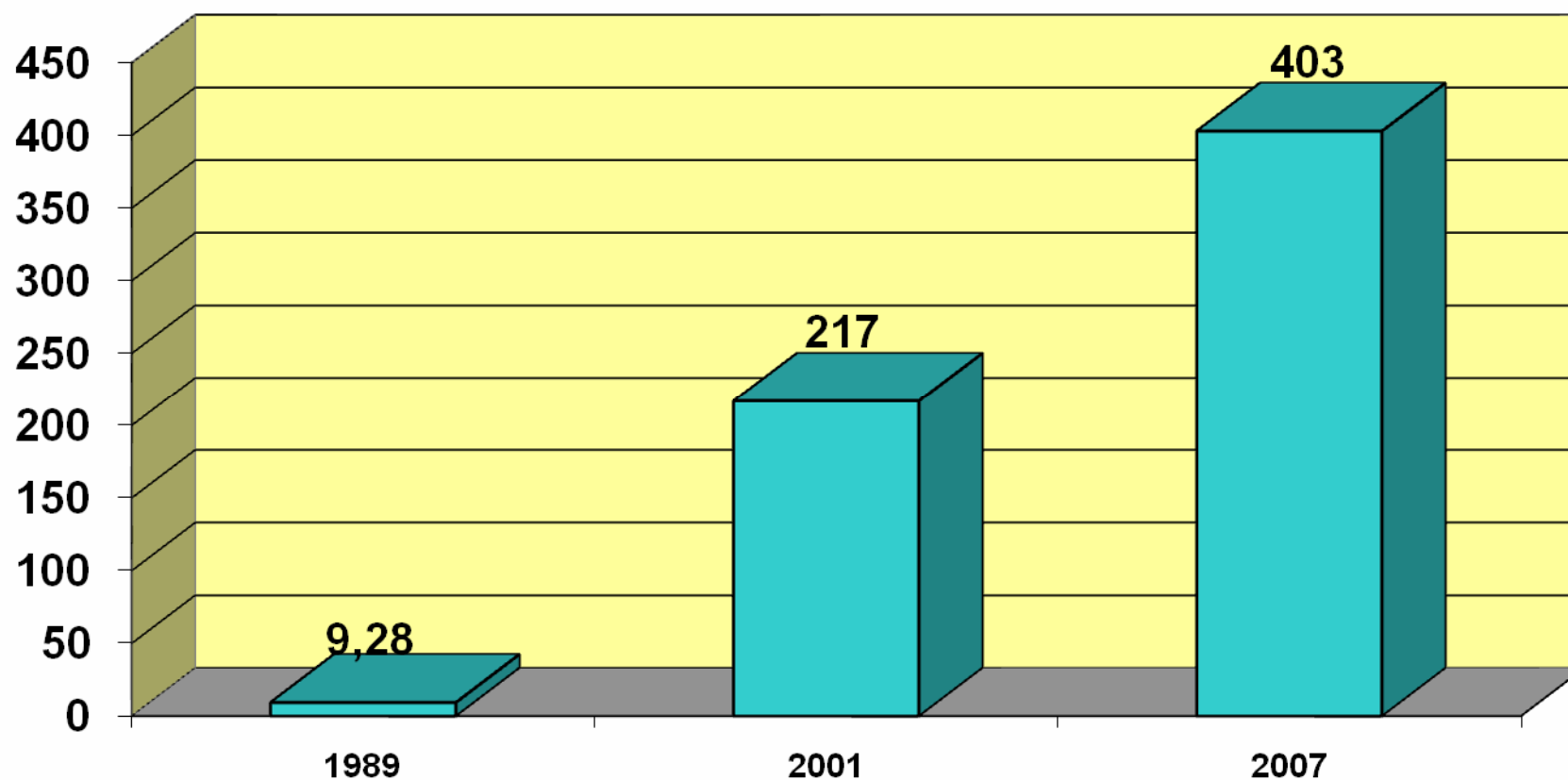
Type	Total pays	Privé
Scanners	89	52
Lithotripteurs	20	15
I.R.M.	10	6
Télé cobalt	9	5
Angiographie numérisée	18	10
Tables de cathétérisme	18	11
Gamma Caméras	11	5
Laser Excimer	12	11

Essor de la production des médicaments :

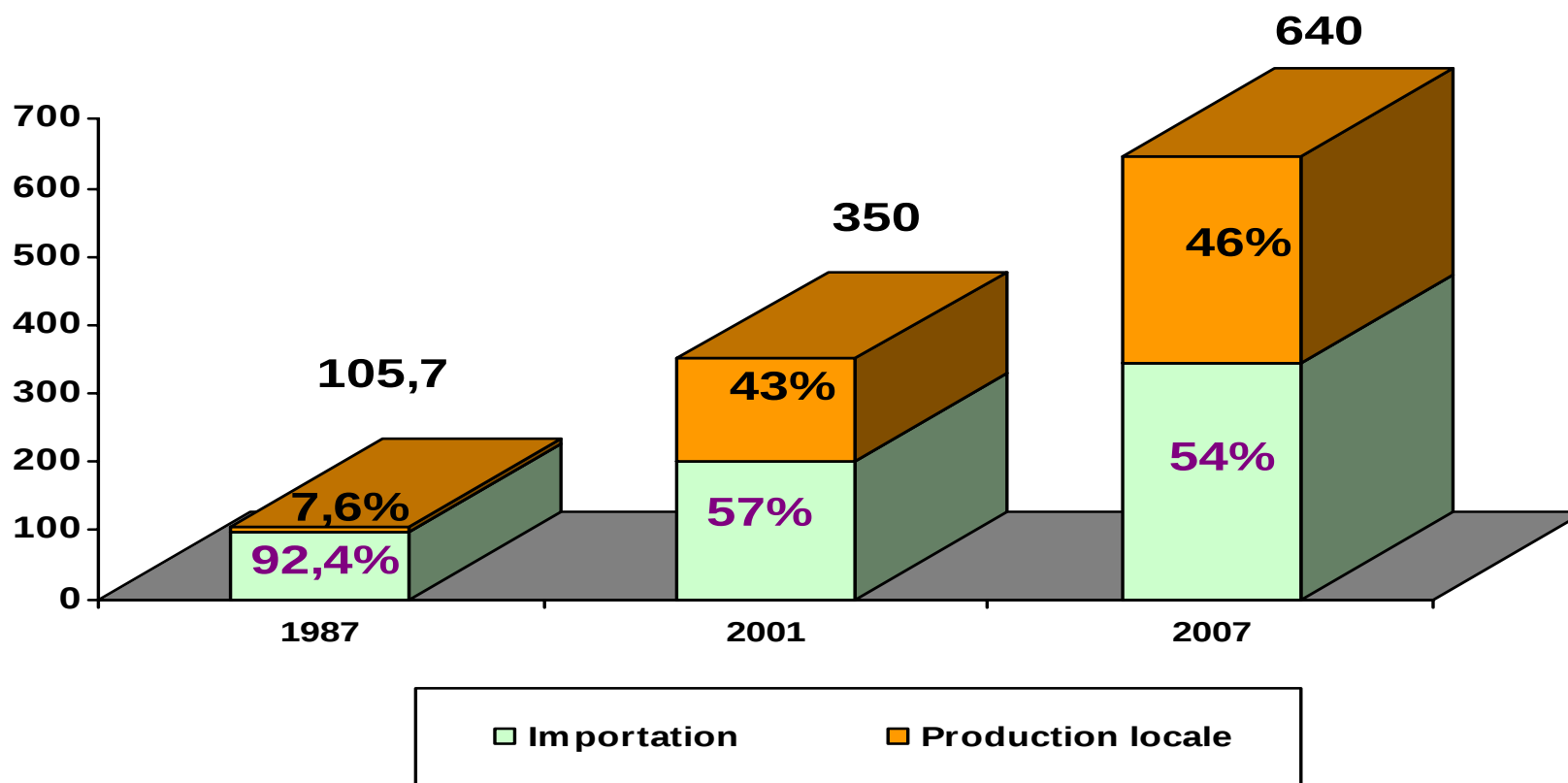


***Unités de production pharmaceutique
et de dispositifs médicaux***

Evolution du volume d'investissements **secteur des médicaments et dispositifs médicaux en M.D.**



Evolution du niveau de couverture des besoins du pays en médicaments par l'industrie locale



Une politique active de développement des ressources humaines :

	Total pays	Privé
Médecins	12.000	46 %
Médecins dentistes	2300	75%
Pharmaciens	3050	80 %
Paramédicaux	41.000	12 %

- 1 Médecin / 865 Habitants
- 1 Médecin dentiste / 4880 Habitants
- 1 Pharmacien / 3385 Habitants
- 1 Paramédical / 252 Habitants

Exportation des services de santé

- Situation actuelle -

La Tunisie occupe :

- ❑ le 2^{ème} rang en Afrique dans le domaine du tourisme de santé après l'Afrique du Sud.**
- ❑ la 2^{ème} destination mondiale en thalassothérapie après la France (En moyenne 150 mille personnes /an).**

	2003	2007
Nbre de malades étrangers pris en charge dans les cliniques privées	42.211	112.213
Volume des recettes en devises	134 M.D	320 M.D

- **Le volume des exportations en médicaments est de 40 millions de dinars par an.**

Deuxième point

Stratégie nationale de promotion de l'investissement et de l'exportation des services de santé

(CMR du 6 Septembre 2008)

- ❑ Le niveau de développement de ses infrastructures, la qualité et les compétences de ses ressources humaines, le savoir-faire accumulé et reconnu dans ce secteur ont fait que la Tunisie aspire aujourd'hui à une dynamique plus soutenue en matière d'exportation des services de santé.**

- Objectifs -

- 1. Promouvoir la Tunisie comme pôle exportateur de services de santé d'ici 2016 :**
→ un taux d'accroissement annuel moyen des recettes d'exportation de 20 %.
- 2. Promouvoir la Tunisie comme site d'investissements liés à la santé.**

Le plan d'action

- **La création en cours d'un organisme spécialisé dans la promotion des investissements et des exportations dans le secteur de la santé.**
- **La création d'un organisme public indépendant ayant pour mission l'évaluation , l'homologation et l'octroi des certificats d'accréditation et la certification des établissements et des cadres de la santé.**
- **Le développement d'un partenariat avec les organismes étrangers de sécurité sociale et d'assurance maladie.**

- **La création d'un organisme de suivi et d'arbitrage pour:**
 - veiller à la qualité des prestations
 - arbitrer en cas de conflits.
- **L'adaptation de la formation des cadres dans les créneaux porteurs (gériatrie, , chirurgie esthétique, chirurgie cardiovasculaire, neurochirurgie, orthopédie, ophtalmologie, sciences infirmières ..)**
- **La réalisation d'une étude stratégique de marketing pour la promotion de l'offre tunisienne en matière de santé ([Annexe2](#))**

- **La réalisation de cités médicales à l'instar d'autres pays exportateurs de services médicaux comme la Thaïlande**
- **L'aménagement de zones pour accueillir des projets sanitaires et médicaux destinés à l'exportation à l'instar des zones touristiques et les pôles technologiques (Sidi Thabet).**
- **La création de structures spécifiques de bien-être médical au sein des espaces touristiques.**

- **L'encouragement de l'accueil des personnes âgées étrangères pour des séjours de longue durée dans des structures touristiques et / ou dans des cités d'hébergement spécifiques sous forme de villages sanitaires à créer**
- **La promotion de l'industrie pharmaceutique (, bio-médicaments, phytomédicaments, médicaments génériques...) et des essais thérapeutiques**

***Merci pour votre
attention***